

Réussir son dernier tour de piste

Jacinthe Tremblay, collaboration spéciale **LA PRESSE**

23 octobre 2006 - 07h09

À l'approche de la retraite, deux nouveaux apprentissages sont indispensables à la sérénité. Savoir rester. Savoir partir.

Techniquement, Yves Girard, 55 ans, devrait prendre sa retraite dans deux ans. Ce fonctionnaire de carrière est directeur santé-sécurité au bureau sherbrookoise de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

M. Girard a participé à l'un des premiers Cercles de legs créés l'an dernier au Québec par la conseillère d'orientation et conseillère en ressources humaines Diane Doyon.

"Je me disais que pour bien préparer sa retraite, il ne suffisait pas d'apprendre à bien gérer ses finances et de bien s'entendre avec sa blonde ", dit-il.

Sa participation au Cercle de legs de Sherbrooke lui a permis de clarifier son projet de retraite, mais, surtout, de définir ses objectifs professionnels jusqu'à son départ.

Après avoir fait un bilan de sa carrière, M. Girard a précisé les acquis de sa vie professionnelle qu'il souhaitait laisser à ses collègues et à sa famille. Il a de plus identifié les moyens qu'il allait mettre en oeuvre pour y parvenir.

"J'ai déjà commencé mes legs, entre autres en démarrant un groupe de co-développement au bureau et en suggérant des lectures en gestion à certains de mes collègues ", dit-il.

Une gestionnaire de la santé, ancienne participante du Cercle de legs de Montréal, a elle aussi déjà amorcé son legs, même si elle ne prévoit prendre sa retraite que dans huit ans.

"Depuis que j'ai défini ce que je veux laisser, je vois certaines tâches différemment. Par exemple, j'envisage la rédaction de politiques et procédures- qui n'est pas une de mes activités favorites- comme une façon de laisser une trace ", témoigne-t-elle.

Elle a fait une autre découverte majeure. Elle a réalisé qu'elle souhaitait travailler à temps partiel pendant les cinq années qui précéderont sa retraite.

C'est pour cette raison qu'elle a demandé à ne pas être identifiée. " Il n'y a pas de postes à temps partiel disponibles actuellement. Je ne veux pas que mes intentions soient connues de tous, trois ans à l'avance ", explique-t-elle.

Un grand besoin

Diane Doyon a créé les Cercles de legs pour aider les travailleurs à traverser dans la sérénité la dernière étape de leur vie professionnelle. La clé: apprendre à savoir rester et à savoir partir.

Elle a développé cette approche avec Jacques Limoges, professeur associé à l'Université de Sherbrooke, Charlotte Morneau, conseillère d'orientation et président de Les Consultations Morneau, et Cynthia Martiny, professeure à l'UQÀM.

"Les gens partent mal. Certains s'épuisent. D'autres sombrent dans l'obsolescence, cette forme de lâcher-prise extrême. Plusieurs ont le sentiment d'être tassés, ou tablettés, dès le moment où la date de leur départ est connue ", explique-t-elle.

La démarche des Cercles de legs vise deux objectifs: aider les participants à demeurer mobilisés au travail jusqu'à leur départ et leur donner des outils pour transmettre les acquis de leur carrière qui leur semblent les plus importants.

Pour y arriver, les participants doivent d'abord faire un bilan de leur carrière et en découvrir le fil conducteur. Ils sont aussi invités à définir leur legs et à identifier un ou des héritiers.

"Nous accompagnons la réflexion sur le legs, nous n'accompagnons pas le legs ", précise Mme Doyon.

Avant de créer ce nouveau service, Mme Doyon a coordonné plusieurs programmes de mentorat, une formule qu'elle juge essentielle pour une entreprise. Ces programmes ont toutefois le défaut de ne pas tenir compte des besoins des mentors eux-mêmes.

"Les mentors ne sont pas des fichiers informatiques à télécharger. Ils ont besoin de faire le bilan avant de léguer ", ajoute-t-elle.

Alors que les mentors appuient l'apprentissage d'un plus jeune dans une relation individuelle, les participants aux Cercles de legs s'entraident mutuellement au sein d'un groupe formé d'individus de leur génération. Ils partagent leurs projets et les commentent.

Dans l'un des cercles tenus au cours des derniers mois, ces échanges ont permis à un participant de découvrir que son legs devait être collectif, alors qu'il pensait plutôt choisir un seul héritier.

Le prochain Cercles de legs démarrera à Montréal le 2 novembre. Deux autres seront lancés dans les jours suivants à Sherbrooke et à Québec.

La démarche se déroule en sept rencontres de trois heures qui se tiennent à toutes les trois à cinq semaines.